

VOLONTARIAT INTERNATIONAL & RECIPROCITE

**ACCUEILLIR ET ENVOYER UN VOLONTAIRE INTERNATIONAL
EN ENGAGEMENT DE SERVICE CIVIQUE EN FRANCE**

LA RECIPROCITE DANS LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL

Contexte

Dans un monde en pleine mutation, où le vivre ensemble est un défi pour toutes les sociétés, le principe de réciprocité dans les engagements citoyens est nécessaire pour nourrir des relations plus équilibrées entre pays.

L'agir ensemble, dans la mixité culturelle, sociale et professionnelle, basé sur un enrichissement mutuel par la culture et le partage des différences, favorise l'ouverture d'esprit, le respect de l'autre, l'altérité et la créativité, utiles à l'évolution des sociétés et à la paix entre les peuples.

Depuis plus de 50 ans, les jeunes français ont la possibilité d'exercer leur solidarité aux côtés des populations des pays partenaires dans le cadre de missions de volontariat, sans que les jeunes de ces pays n'aient la même opportunité en France.

C'est devenu possible, depuis 2010, avec la loi sur le service civique qui permet à tous les pays qui accueillent des volontaires français d'envoyer en France des jeunes pour effectuer un engagement de service civique.

Objectifs

- Permettre à des jeunes de pays partenaires de vivre une expérience de volontariat en France ;
- Favoriser un esprit de rencontre interculturelle et de citoyenneté mondiale, alliant engagement et acquisition de compétences ;
- Faire vivre la solidarité internationale en France ;
- Initier une réflexion ambitieuse sur les pratiques relatives à l'accueil de volontaires internationaux en France.

« Ma mission était d'ouvrir l'esprit des jeunes étudiants du lycée vers une autre culture. Je leur ai fait découvrir l'Inde à travers sa civilisation, sa cuisine, son cinéma, le yoga, la technique de tie & dye, le jeu de cricket, l'art folk, henné etc. J'avais aussi le rôle d'assistante d'anglais pour aider les élèves en conversation. Ce volontariat m'a permis d'apprendre les techniques d'animation en observant d'autres professeurs et en organisant des ateliers et j'ai bénéficié de formations. C'était donc une expérience très enrichissante. »

Prekshaa, volontaire indienne auprès du Lycée Agricole de Brettes-les-Pins (72)



LES ACTEURS REFERENTS

L'Agence du Service Civique

www.service-civique.gouv.fr

- agréé les structures d'accueil françaises
- verse une indemnité mensuelle de 472,97 €
- assure la protection sociale du volontaire
- verse à la structure d'accueil 100 € par mois pour l'accueil et le tutorat du volontaire
- prend en charge une formation civique et citoyenne et de premier secours à hauteur de 100 €



« Le volontariat international, un bénéfice pour les jeunes, il développe leur potentiel de compétences et leurs capacités qui les rendent plus compétitifs sur le marché de l'emploi, l'engagement favorise un déclin dans la mentalité du jeune, cela favorise l'entrepreneuriat. »

Omar AGBANGBA, Directeur Général de l'Agence Nationale de Volontariat au Togo

France Volontaires

www.france-volontaires.org

- informe, oriente, conseille les acteurs
- met les acteurs et les partenaires en relation
- mobilise des partenaires opérationnels et financiers additionnels
- participe à la sélection du volontaire
- appuie les démarches administratives
- contribue à la formation avant le départ du volontaire
- assure une veille active du volontaire en France

La structure d'accueil

- est une association, une fondation, un établissement public, une collectivité territoriale
- est agréée par l'Agence du Service Civique ou par les directions régionales et départementales jeunesse, sports et cohésions sociale pour les structures locales
- définit le contenu de la mission d'intérêt général du volontaire dans les domaines de l'éducation, la santé, le social, l'environnement, l'agriculture, le sport, la culture, les langues, etc.
- participe à la sélection des candidats
- participe aux démarches administratives pour le visa
- prend en charge les frais d'expatriation (transport, visa, complémentaire santé et assurance rapatriement) et de logement ou recherche/mobilise des partenaires additionnels
- assure l'accueil, l'insertion et le tutorat du volontaire
- contribue à hauteur de 107,58 € par mois, en espèces ou en nature, aux frais d'équipement, d'hébergement, de transport ou de nourriture du volontaire

La structure d'envoi

Plusieurs acteurs en solo ou en collectif :

- Structure partenaire dans le cadre d'une coopération avec le pays (associations, collectivités, établissements publics)
- Organisation nationale de volontariat du pays ayant un accord avec France Volontaires
- Espace Volontariats de France Volontaires, présent dans 24 pays

En lien avec la structure d'accueil en France, elle :

- participe à la définition du contenu de la mission
- identifie et sélectionne le volontaire
- effectue les démarches administratives pour le visa
- contribue aux frais d'expatriation (transport, visa, complémentaire santé et rapatriement sanitaire)
- assure la mise en route du volontaire
- participe à la formation avant départ du volontaire
- participe à son tutorat à distance
- assure son accueil au retour et contribue à son projet d'avenir
- permet un temps de mission dans le pays avant et après le temps en France

Le volontaire :

- est originaire d'un pays qui accueille des volontaires français (principe de réciprocité)
- est âgé de 18 à 25 ans
- s'engage sur une mission d'intérêt général de 6 à 12 mois maximum
- sans niveau spécifique de formation
- a envie de s'engager, avoir une bonne ouverture d'esprit, un intérêt particulier à aller vers les autres, capacité à intégrer une équipe culturellement différente, facilité à communiquer et à expliciter les réalités de son pays
- ses apports peuvent être variés : renforcer les liens de coopération, enrichir et diversifier grâce à des compétences spécifiques, développer des activités d'éducation à la citoyenneté, au développement et à la solidarité à l'international, apporter un renouveau, être ambassadeur de sa culture
- L'expérience volontaire renforcera ses capacités personnelles, ses compétences professionnelles et son engagement citoyen

REALISATIONS ET PARTENARIATS

2016

France Volontaires a contribué à la réalisation de 51 missions volontaires en engagement de service civique en France provenant de 13 pays :

- Bénin (2),
- Burkina Faso (4),
- Centrafrique (1),
- Côte d'Ivoire (3),
- Guinée Conakry (2),
- Haïti (4),
- Inde (2),
- Mali (3),
- Maroc (2),
- Sénégal (11),
- Togo (2),
- Tunisie (14),
- Vietnam (1)

Partenariats

- Il s'agit de collectivités territoriales, de ministères, d'agences nationales de volontariat, d'Instituts Français, d'organisations internationales, de bailleurs de fonds et d'entreprises.
- Ils participent au financement des frais de formation, d'expatriation, de logement et de mise en œuvre des missions.

CONTACTS

Pierre SOETARD

pierre.soetard@france-volontaires.org

Directeur du pôle Programme thématiques

Fabiola RIVAS

fabiola.rivas@service-civique.gouv.fr

Chargée de mission développement Europe et International Agence du Service Civique

Christophe RESSIGUIER

christophe.ressiguer@france-volontaires.org

Chargé de mission : Bretagne, Pays de Loire et Nouvelle Aquitaine

Lucie LOMBARD

lucie.lombard@france-volontaires.org

Chargée de mission : Normandie, Hauts-de-France, Grand Est

Michel DE MARCH :

m.demarch@france-volontaires.org

Chargé de mission Ile-de-France, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire

Pierre REVEL

pierre.revel@france-volontaires.org

Chargé de mission : Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées, Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur

Noémie DO LINH

noemie.dolinh@france-volontaires.org

Responsable de l'Unité Volontariats, Développement et Solidarité Internationale

A l'international

www.france-volontaires.org

Dans les pays partenaires où France Volontaires a un Espace Volontariats, contactez le Représentant National



« Ces échanges sont bénéfiques aux jeunes étrangers, mais aussi aux élèves et aux jeunes du territoire qui côtoient un autre univers. »

Régis TIRLEMONT, Président de l'Association « A Petits Pas » de Ruisseauville (62), en partenariat avec l'Association « Phare Paleu Selpak », qui accueille Saroeurh, volontaire cambodgienne.